

Conseil d'École – mardi 17 OCTOBRE 2017

Présentation des membres du conseil d'école

parents élus – Mme Osquiguil (PS), Mme Tessier (PS), Mme Rousseau (PS), M. Da Silva Alfredo (MS), Mme Picquier (GS/PS).

remplaçants : Mme Baranger (MS), Mme Georget (MS), Mme Labarrère* (MS), Mme Pellissier* (MS/GS).

mairie - MM. Chanteloup* (Maire), Bouvier (adjoint)

enseignants - Mmes Martin, Bourliataux, Troquet, Riglet, Tanguy (décharge de direction) et M. Lemaire-Cardoen (directeur).

DDEN - (pas nommé)

Invités - personnel communal : Mmes Blanchard, Carrasco, Delalay, Dupont, Pelloquin.

Absents / Excusés* - M. Paté (ZIL), les membres du RASED, L'Inspecteur de l'Éducation Nationale de la circonscription.

Résultats des élections

Sur les 224 inscrits, 38 % de votants, 85 suffrages dont **100 % par correspondance**. Le bureau de vote installé dans le hall n'a pas servi.

Rappel des compétences du Conseil d'École et règlement intérieur du Conseil d'École

Distribution et commentaire du livret « composition et rôle du Conseil d'École » et adoption du fonctionnement interne du Conseil à destination des nouveaux parents élus.

Règlement intérieur de l'école

Il est reconduit et sera diffusé en pièce jointe de ce compte-rendu.

Effectifs actuels

Voici les effectifs actuels (123 élèves : 25 + 24 + 25 + 24 + 25) :

PS	MS	GS
43	46	34
soit 123 au 06 nov. 2017 (moyenne : 24,8)		

4 enfants en situation de handicap sont accueillis en PS et MS. Une aide humaine spécifique (AVS / AESH) est présente pour accompagner chacun d'eux, après un début d'année sans personne.

Une prévision des effectifs prévus pour septembre 2018 devra être envoyée vers le 10 novembre par Base Élèves au ministère : cela conditionne les fermetures/ouvertures de classes). Une enquête largement diffusée auprès des familles et structures locales est en circulation pour permettre une prévision au plus juste.

PS	MS	GS
45 à 50	43 à 45	46 à 47
soit <u>prévision</u> de 134 à 142 au 17 oct. 17, à affiner au cours de l'année		

L'organisation de la prérentrée en juin d'une part et de la rentrée échelonnée sur 5 jours d'autre part ont permis aux enfants, familles et enseignants de la Petite Section d'être pleinement satisfaits.

Les enseignants regrettent que lors des réunions de classe moins de la moitié des familles ne se soient déplacées.

Poste E.V.S. (Aide Administrative) de l'école

Il n'a pas été renouvelé au 1^{er} octobre. Il manque cruellement, même si la personne n'était présente que 10h sur notre école. Elle assurait en priorité les accueils physique à l'entrée de l'école et téléphonique. En son absence, nous ferons au mieux, en donnant priorité aux élèves et au fonctionnement de l'école et de l'équipe pédagogique.

Un SCU (Service Civique Universel) a été nommé le 03 octobre, mais il n'a pas vocation à assurer les tâches administratives mais plutôt celles auprès des élèves, pour des projets de classe. De plus, il est présent sur l'école au mieux 9h. Il participe donc prioritairement aux séances de bibliothèque des PS, à l'accueil des familles.

Le Plan Particulier de Mise en Sécurité des élèves (P.P.M.S.)

Il a été renouvelé. Cette année, on impose aux directeurs d'école, de rédiger un 2^e document concernant les possibles intrusions. Un exemplaire de chacun de ces 2 documents a été envoyé en mairie et à l'inspection. Un exercice d'évacuation (lié à un problème supposé à l'intérieur) a été organisé fin septembre. Un autre exercice nommé « intrusion/attentat » l'a été également. Celui lié aux risques majeurs le sera ultérieurement dans l'année.

Une fiche « **Les Bons Réflexes en cas d'Accident Majeur** » est distribuée aux familles tous les 2 ans (en pièce jointe).

Projet de l'année

- Les classes de Cécile et Nathalie ont bénéficié en cette rentrée d'une sortie pédagogique dans une exploitation agricole recevant des scolaires (*production laitière - chèvres*). Une participation financière de 2€ a été demandée aux familles.
- Toutes les classes sont inscrites à l'opération « Maternelle au Cinéma ». Les projections se font au Centre Socioculturel (**CSC**). Les élèves assisteront à une 1^e séance en février et une autre en mai. Une participation symbolique sera demandée aux familles (*1 ou 2 €*).
- Un spectacle fin novembre sera réservé prochainement pour début décembre, suivi mi-décembre par un goûter (le tout offert par la commune et organisé par les enseignants et les employées municipales). Cette année encore, la municipalité s'efforcera de faire appel aux commerçants locaux pour offrir aux enfants, en plus d'un livre, une pâtisserie et un sachet de « chocolats de qualité » en remplacement des confiseries industrielles.
- Pour les GS, une douzaine de séances au Dojo reprendront en janvier.
- Un contact régulier avec le **CSC** de Bléré est organisé : Semaine Exposition Artistique, Semaine du Jeu, travail avec l'animatrice de la bibliothèque et de la ludothèque (*environ à chaque période scolaire*), etc.
- Des sorties pour chacune des classes en mai ou juin sont également au programme.
- C'est la Coopérative Scolaire OCCE qui prend en charge financièrement les activités payantes. Une participation financière minimale n'est que très exceptionnellement demandée aux familles. L'Association des Parents d'Élèves et la Commune sont sollicitées pour des projets plus ambitieux. Cette année, l'équipe enseignante souhaite que le mur du fond de la cour du bas soit aménagé par des productions réalisées avec les élèves l'an passé, les « Drôles de Bêtes » qui ont été exposés cet été lors du « Jour de Cher ».
- C'est grâce aux parents qui accompagnent les groupes que peuvent se réaliser les sorties et les activités qui nécessitent un renforcement de l'encadrement.
- Le rapprochement avec le Multi Accueil « À l'Abord'Âge » sera reconduit, en accueillant les futurs élèves en mai/juin. Cela permet de mettre en confiance les nouveaux élèves (PS) et les familles.
- Photos scolaires : ce sont les mêmes tarifs qui sont appliqués depuis 7 ans. Les ventes, qui se terminent aux vacances d'octobre, sont au profit de la coopérative scolaire.

Réforme des rythmes scolaires et nouveaux horaires : le point.

Ce point est traité en fin de Conseil.

Budgets et travaux

Beaucoup d'aménagements de mise en conformité pour l'accès des handicapés ont été réalisés. La rampe dans le couloir au 1^{er} étage devrait être revus car elle source de nuisances sonores (cavité vide en dessous) et comporte des espaces à poussière et perte d'objets.

Les problèmes des sanitaires vieillissant dans l'école sont de nouveau pointés par une maman, et cela depuis au moins 7 ans. Il en est de même pour l'isolation défaillante à l'étage. Une climatisation provisoire a été fournie en juin mais elle génère beaucoup de bruit pour peu de résultat.

D'autres sujets n'ont pu être traités faute de temps (espace enherbé, nettoyage des verrières, connexion internet).

Le Restaurant Scolaire / Le Transport Scolaire / la Garderie

Ces sujets n'ont pas été traités toujours en raison de manque de temps.

L'APE Association des Parents d'Élèves

L'A.P.E. sera sollicitée pour aider notre école dans le financement des projets de cette année.

Réforme des rythmes scolaires et nouveaux horaires : le point.

Un très long débat a animé ce Conseil. Il n'est pas possible ici de retranscrire tous les propos.

Les enseignants présentent à nouveau tout d'abord, leur proposition faite en MAI dernier (adressée au Maire de l'époque pour qu'il prenne position rapidement) de stopper l'expérience de la semaine de 4j1/2 sur la maternelle en raison d'une forte dégradation des conditions d'apprentissage des élèves. La maternelle est désorganisée, trop d'intervenants, trop de repères imposés aux enfants, perte du contact enseignants/familles, enfants épuisés encore plus tôt et plus souvent que par le passé, conditions de travail pour les agents et enseignants dégradées, telles sont les principales raisons de la demande. Celle-ci a le mérite de laisser la possibilité à l'élémentaire faire son choix de son côté (*lettre jointe à ce compte rendu pour les nouvelles familles*).

M. Bouvier (*adjoint*), rappelle qu'au vu du temps passé à organiser les N.A.P. pendant 3 ans, il n'était pas question de prendre une décision dans la précipitation, ce que les enseignants ont tout à fait compris en juin. Il souligne que

beaucoup de municipalités sont revenues à une garderie simple. Il trouve normal de demander aux familles leur avis. C'est ce qui sera fait prochainement en demandant comment sont vécus les NAP depuis leur mise en place.

Les enseignants redisent que l'organisation des N.A.P. n'est pas à mettre en cause : ils en ont été des acteurs loyaux malgré leurs réticences et oppositions sur certains aspects. Mais la question qu'il serait temps de poser est : « comment les enfants vivent-ils les nouveaux horaires ? ». Mais aussi : ont-ils bénéficiés d'une réduction du temps de collectivité ? Quels en sont les bénéfices de ces horaires ? Les conséquences négatives ? Pourquoi la quasi majorité des professionnels de la maternelle sont-ils opposés à cette semaine de 5 jours telle qu'elle a été imposée ? C'est pourquoi ils ne participeront pas à une évaluation de l'organisation des N.A.P. si les questions de fond relatives au bien être de l'élève ne sont pas posées.

Un parent élu refuse l'idée que l'avis des enseignants, professionnels de terrain, puisse primer sur les quelques rares enquêtes, dont certaines universitaires, ce qui anime le débats.

À la demande de familles présentes, M. Bouvier livre les possibles conséquences financières s'il y avait un retour à la semaine de 4 jours, avec toutes les incertitudes liées à la situation politique actuelle, notamment concernant les 50€/enft actuellement données par l'état. Que doit-on mettre en avant dans les choix ? L'aspect financier ou le bien être des enfants et plus particulièrement des élèves puisque c'est autour de l'école que le sujet devrait être posé ? Questions posées par des parents présents. M. Bouvier réaffirme la volonté de la municipalité d'offrir un choix d'activités de qualité aux élèves de Bléré.

M. Bouvier n'est pas d'accord sur l'analyse des enseignants et cite un rapport de l'OCDE et une enquête universitaire en cours de réalisation qui montrerait que ce ne sont pas les NAP qui fatiguent l'enfant mais les rythmes des familles (20 minutes de sommeil en moins en 10 ans).

Or, quelles ont été les conditions de réalisation de cette enquête ? Quel âge avaient les enfants (*la Maternelle est souvent absente des études ou enquêtes divulguées*) ? Pourquoi, du jour au lendemain, il y a 4 ans, à la mise en place des T.A.P., l'attitude et le comportement des élèves aurait-il alors changé brusquement ? Et d'autres questions qui ont été posées et sont restées sans réponses.

M. Bouvier annonce qu'il n'y aurait pas de N.A.P. les mercredis matins puisque le mercredi redeviendra du temps extrascolaire.

Les enseignants de la maternelle demandent à ce qu'on prenne en considération leur expérience de professionnels.

Le « Comité de Pilotage » installé par la Municipalité reprendra du service le 09 novembre prochain.

Le prochain Conseil devrait avoir lieu en mars, date à définir.

En annexe :

- règlement intérieur avec demande d'accusé de réception
- fiche « Les Bons Réflexes en cas d'Accident Majeur »
- copie de la lettre (de mai dernier) des enseignants au Maire sur les rythmes scolaires (aux nouvelles familles)

La séance du Conseil se termine ce 17 octobre à 20h30

Le 18 oct. 2017,
le directeur